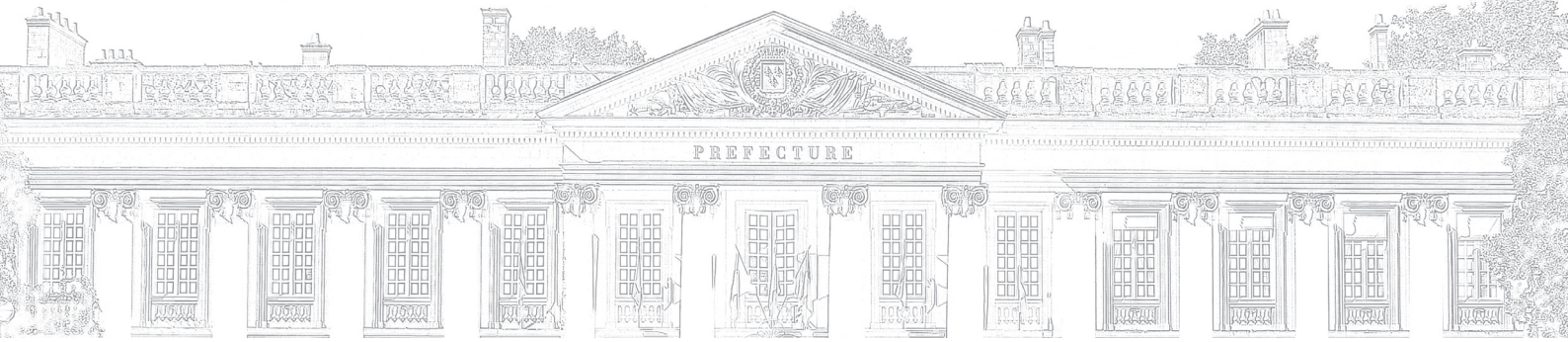


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 18 février 2019

## Fonds pour le développement de la vie associative : les responsables d'associations sont conviés à 3 réunions d'échanges

**Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative a évolué en 2018. Trois réunions d'échanges auront lieu à Châteaubriant, Saint-Nazaire, et Nantes afin de présenter les nouvelles modalités aux responsables associatifs.**

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative a évolué en 2018. Il comporte à présent trois volets : le soutien financier aux actions de formation des bénévoles, l'aide au financement global de l'activité des associations ou à la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités et, enfin, la validation des actions de formation éligibles au compte d'engagement citoyen.

Afin d'en présenter les modalités, notamment celles du 2ème volet, qui correspond à l'ex-réserve parlementaire, trois réunions d'échanges, animées par le délégué départemental à la vie associative et son adjointe, sont proposées aux responsables associatifs intéressés :

- **le 26 février 2019 à 18h00 à Châteaubriant**, salle du Foyer Restaurant, Esplanade des Terrasses,
- **le 8 mars 2019 à 18h00 à Saint-Nazaire**, salon République - Avenue de la République,
- **le 12 mars 2019 à 18h00 à Nantes**, la Manu - 10 bis boulevard de Stalingrad.

**L'appel à initiatives du 2ème volet, lancé le 4 février, sera clos le 12 avril à midi.**
**En 2018, 161 associations de Loire-Atlantique ont été subventionnées sur ce volet.**

**Préfecture de la Loire-Atlantique**
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES
**Service de la communication interministérielle**
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr

@prefet44
**Préfet des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique**